



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, bd de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
mail : contact@usep75.fr

MAIRIE DE PARIS 

MERCREDIS DU SPORT

Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Écoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.32.02
Tel : 01.42.76.28.30

Mis à jour le mardi 26 mars 2019

FOOTBALL

Quarts de finales

POUSSINS HONNEUR

PUPILLES HONNEUR

MERCREDI 03 avril 2019

Liste des Poussins Honneur qualifiés

GAMBETTA PO2	LEMERCIER PO2
GAMBETTA PO3	BOURSAULT PO2
POMMARD PO2	LA FONTAINE PO2
LACORDAIRE PO2	ST OUEN PO2
PIERRE LAROUSSE PO2	LE PIC/MT CENIS PO2
OUEST PO2	ST ISAURE PO2
OUEST PO3	CHAMPIONNET PO2
PEREIRE PO2	VANDREZANNE PO2
TANGER PO2	

Liste des Pupilles Honneur qualifiés

GAMBETTA PU2	FLOCON PU2
POMMARD PU2	FLOCON PU3
OUEST PU2	RECOLLETS PU2
LA FONTAINE PU2	JULIEN LACROIX PU2
LE PIC/MT CENIS PU2	CORBON PU2
ST ISAURE PU2	JEANINE MANUEL PU2
PARIS CENTRE PU2	VIGEE LEBRUN PU2
FOURCROY LAUGIER PU2	

I. CALENDRIER DES RENCONTRES

Mercredi 03 avril 2019



II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT" : cf Circulaire générale : 18-19

III. TERRAINS : cf Circulaire générale : 18-19

IV. REGLES : cf Circulaire générale : 18-19

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS	2009 - 20010	TOURNOI : 1 X 12 min	MATCH : 2 X 12 min
PUPILLES	2007 – 2008 - 2009	TOURNOI : 1 X 15 min	MATCH : 2 X 15 min

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants. **PO : ballons T4**

VII. FEUILLES DE MATCHES : cf Circulaire générale : 18-19

VIII. TRANSMISSION DES RÉSULTATS :

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : resultats@usep75.fr
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. LICENCES : cf Circulaire générale : 18-19



IX. LITIGE :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper, dans la mesure du possible, les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

XI. FORMULE SPORTIVE

Rencontres par secteurs géographiques.

Classement aux points :	match gagné	4 points
	match nul avec but(s)	3 points
	match nul sans but	2 points
	match perdu	1 point
	forfait - pénalité	0 point

XII. ARBITRAGE : cf Circulaire générale : 18-19

XIII. ÉGALITÉ :

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but (3 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

XIV. QUALIFICATIONS :**1/4 de finales Poussins Honneur : 15 équipes**

- 7 matchs et un tournoi

Sont qualifiés les vainqueurs de chaque match et le premier du tournoi soit :

8 équipes qualifiées pour les demi-finales le mercredi 15 mai 2019.

1/4 de finales Pupilles Honneur : 13 équipes

- 5 tournois de 3

Sont qualifiés deux premiers de chaque tournoi soit :

10 équipes qualifiées pour les demi-finales le mercredi 15 mai 2019.



QUARTS DE FINALE POUSSINS et PUPILLES HONNEUR

MERCREDI 03 AVRIL 2019

Stade Bertrand Dauvin : 12, rue René Binet 75018 / Tel : 01.44.92.73.32

Métro : Porte de Clignancourt (7 minutes à pieds)

RESPONSABLE : FLOCON et LE PIC/MT CENIS

MATCH n° A : LE PIC/MT CENIS PO2 – LEMERCIER PO2

TOURNOI n° 1 : FLOCON PU2 – FLOCON PU3 – LE PIC/MT CENIS PU2

Stade des Poissonniers : 2, rue Jean Cocteau 75018 / Tel : 01.42.51.24.68

Métro : Porte de Clignancourt (10 minutes à pieds)

RESPONSABLE : STE ISAURE

TOURNOI n° B : ST ISAURE PO2 – LA FONTAINE PO2 – TANGER PO2

TOURNOI n° 2 : ST ISAURE PU2 – LA FONTAINE PU2 – FOURCROY LAUGIER PU2

Stade Max Rousié : 28, rue André Bréchet 75017 / Tel : 01.44.85.42.50

Métro : Porte de St Ouen (5 minutes à pieds)

RESPONSABLE : ST OUEN

MATCH n° C : ST OUEN PO2 – BOURSAULT PO2



QUARTS DE FINALE POUSSINS et PUPILLES HONNEUR

MERCREDI 03 avril 2019 (suite)

Stade Suzanne Lenglen : 2, rue Louis Armand 75015 / Tel : 01.44.26.26.50/51/52

Métro ou Tram : Balard (15 minutes à pieds)

RESPONSABLE : LACORDAIRE

MATCH n° D : LACORDAIRE PO2 – PEREIRE PO2

Stade Jules Noël : 3, avenue Maurice d'Ocagne 75014 PARIS / Tel : 01 45 39 54 37

Métro : Porte de Vanves (10 minutes à pieds)

RESPONSABLE : OUEST

MATCH n° E : OUEST PO2 – POMMARD PO2

MATCH n° F : OUEST PO3 – PIERRE LAROUSSE PO2

TOURNOI n° 3 : OUEST PU2 – POMMARD PU2 – VIGEE LEBRUN PU2

Stade La Plaine-Brancion : 18, ave de la Porte de Brancion 75015 / Tel : 01.42.50.94.49

Métro ou Tram : Porte de Vanves (8 minutes à pieds)

RESPONSABLE : CORBON

TOURNOI n° 4 : CORBON PU2 – PARIS CENTRE PU2 – JEANINE MANUEL PU2



MAIRIE DE PARIS



MERCREDIS DU SPORT

QUARTS DE FINALE POUSSINS et PUPILLES HONNEUR

MERCREDI 03 avril 2019

Stade de la Porte de Bagnolet: 72, rue Louis Lumière 75020 / Tel : 01.43.61.29.71

Métro : Porte de Bagnolet (5 minutes à pieds)

RESPONSABLE : GAMBETTA

MATCH n° G : GAMBETTA PO2 – CHAMPIONNET PO2

MATCH n° H : GAMBETTA PO3 – VANDREZANNE PO2

TOURNOI n° 5 : GAMBETTA PU2 – JULIEN LACROIX PU2 – RECOLLETS PU2

Bonnes rencontres usépiennes à tous !